

N/REF : 21/02/2025 15H32 C:000053 I:08478
V/REF : AC/C13192
V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 a 15H32

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

IMMEUBLE : 5 MARCHAND
5 RUE ETIENNE MARCHAND
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le 26 Mars 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 1 MARCHAND - M LE BRUN 06 70 53 58 70
LOGEMENT N° 124350, PORTE N°9.12, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : FAIRE DESEMBOUAGE SUR INSTALL PE CHAUDIERE

Donneur d'ordre : Mme A CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 05/03

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

LOCATAIRE NON DISPONIBLE AVANT 15H30

REMARQUE : IL NOUS FAUT PRÉVOIR UNE MATINÉE OU UNE APRES-MIDI ENTIERE

INTERVENTION A REPLANIFIÉE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 24/03

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU RESEAU CHAUFFAGE

DESEMBOUAGE RÉSEAU CHAUFFAGE

REMISE EN EAU

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 24/03/25 a 12H42 Mme A CASAERT

AT LCOMPTER Email envoyé le 18/03/25 a 15H59 Mme A CASAERT

21/02 MESSAGE LAISSÉ A M;LE BRUN

Suite a donner : OUI. Le 05/03/2025 a 16:42

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL133-Ff Désembouage Instal.chauf.T3	3	200,00	200,00
	TOTAL H.T.			200,00
	T.V.A. a 10,00%			20,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			220,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.